

Rezé, le 18 septembre 2024

Agnès Bourgeois
Maire

Direction aménagement et urbanisme – Urbanisme
dau@mairie-reze.fr

Julie NIVANEN Tél. 02 40 84 42 08

Nos réf. AU/18-09-2024/4549
Vos réf.

Monsieur le Président
Monsieur Frédéric BRANGEON
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique
5 allée des Liards
BP 18129
44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

**Objet Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm -
Mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher
Examen conjoint PPA**

PJ : Notice

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la ville de Rezé a engagé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm. Cette procédure vise à permettre la réduction de la zone naturelle de loisirs des Mahaudières afin de permettre des travaux de mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher qui lui sont riverains.

En application des dispositions de l'article L153-54 du code de l'urbanisme, je vous invite à bien vouloir participer, ou à vous faire représenter, à la réunion d'examen conjoint du dossier par les personnes publiques associées, qui aura lieu le :

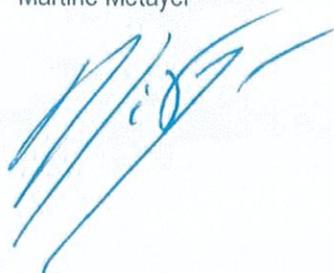
Lundi 14 octobre, à 15h00
A l'Hôtel de Ville – salle du Conseil Municipal
Place Jean-Baptiste Daviais – 44400 REZE

Vous voudrez bien trouver ci-joint la notice explicative validant la nécessité et le contenu de cette procédure.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception du présent courrier et confirmer votre participation à cette réunion.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la maire,
La conseillère déléguée,
Martine Métayer



Rezé, le 18 septembre 2024

Agnès Bourgeois
Maire

Direction aménagement et urbanisme – Urbanisme
dau@mairie-reze.fr

Julie NIVANEN Tél. 02 40 84 42 08

Nos réf. AU/18-09-2024/4549
Vos réf.

Madame la Présidente
Madame Johanna ROLLAND
Pôle Métropolitain Nantes-Saint-Nazaire
2 cours du Champ de Mars
44923 NANTES CEDEX 9

**Objet Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm -
Mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher
Examen conjoint PPA**

PJ : Notice

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous informer que la ville de Rezé a engagé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm. Cette procédure vise à permettre la réduction de la zone naturelle de loisirs des Mahaudières afin de permettre des travaux de mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher qui lui sont riverains.

En application des dispositions de l'article L153-54 du code de l'urbanisme, je vous invite à bien vouloir participer, ou à vous faire représenter, à la réunion d'examen conjoint du dossier par les personnes publiques associées, qui aura lieu le :

Lundi 14 octobre, à 15h00
A l'Hôtel de Ville – salle du Conseil Municipal
Place Jean-Baptiste Daviais – 44400 REZE

Vous voudrez bien trouver ci-joint la notice explicative validant la nécessité et le contenu de cette procédure.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception du présent courrier et confirmer votre participation à cette réunion.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

et cordiale
Pour la maire,
La conseillère déléguée,
Martine Métayer

Rezé, le 18 septembre 2024

Agnès Bourgeois
Maire

Direction aménagement et urbanisme – Urbanisme
dau@mairie-reze.fr

Julie NIVANEN Tél. 02 40 84 42 08

Nos réf. AU/18-09-2024/4549
Vos réf.

Madame la Présidente
Madame Christelle MORANCAIS
Conseil Régional des Pays de la Loire
Hôtel de Région 1 rue de la Loire
44066 NANTES CEDEX 2

**Objet Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm -
Mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher
Examen conjoint PPA**

PJ : Notice

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous informer que la ville de Rezé a engagé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm. Cette procédure vise à permettre la réduction de la zone naturelle de loisirs des Mahaudières afin de permettre des travaux de mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher qui lui sont riverains.

En application des dispositions de l'article L153-54 du code de l'urbanisme, je vous invite à bien vouloir participer, ou à vous faire représenter, à la réunion d'examen conjoint du dossier par les personnes publiques associées, qui aura lieu le :

Lundi 14 octobre, à 15h00
A l'Hôtel de Ville – salle du Conseil Municipal
Place Jean-Baptiste Daviais – 44400 REZE

Vous voudrez bien trouver ci-joint la notice explicative validant la nécessité et le contenu de cette procédure.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception du présent courrier et confirmer votre participation à cette réunion.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la maire,
La conseillère déléguée,
Martine Métayer



Rezé, le 18 septembre 2024

Agnès Bourgeois
Maire

Direction aménagement et urbanisme – Urbanisme
dau@mairie-reze.fr

Julie NIVANEN Tél. 02 40 84 42 08

Nos réf. AU/18-09-2024/4549
Vos réf.

Institut National des Appellations d'Origine Ouest
INAO-ANGERS@inao.gouv.fr

**Objet Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm -
Mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher
Examen conjoint PPA**

PJ : Notice

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la ville de Rezé a engagé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm. Cette procédure vise à permettre la réduction de la zone naturelle de loisirs des Mahaudières afin de permettre des travaux de mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher qui lui sont riverains.

En application des dispositions de l'article L153-54 du code de l'urbanisme, je vous invite à bien vouloir participer, ou à vous faire représenter, à la réunion d'examen conjoint du dossier par les personnes publiques associées, qui aura lieu le :

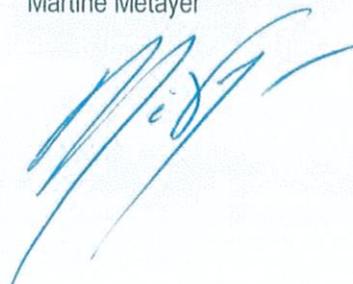
Lundi 14 octobre, à 15h00
A l'Hôtel de Ville – salle du Conseil Municipal
Place Jean-Baptiste Daviais – 44400 REZE

Vous voudrez bien trouver ci-joint la notice explicative validant la nécessité et le contenu de cette procédure.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception du présent courrier et confirmer votre participation à cette réunion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la maire,
La conseillère déléguée,
Martine Métayer



Rezé, le 18 septembre 2024

Agnès Bourgeois
Maire

Direction aménagement et urbanisme – Urbanisme
dau@mairie-reze.fr

Julie NIVANEN Tél. 02 40 84 42 08

Nos réf. AU/18-09-2024/4549
Vos réf.

Comité Régional de la Conchyliculture
Pays de la Loire
contact@crpdl.fr

**Objet Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm -
Mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher
Examen conjoint PPA**

PJ : Notice

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la ville de Rezé a engagé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm. Cette procédure vise à permettre la réduction de la zone naturelle de loisirs des Mahaudières afin de permettre des travaux de mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher qui lui sont riverains.

En application des dispositions de l'article L153-54 du code de l'urbanisme, je vous invite à bien vouloir participer, ou à vous faire représenter, à la réunion d'examen conjoint du dossier par les personnes publiques associées, qui aura lieu le :

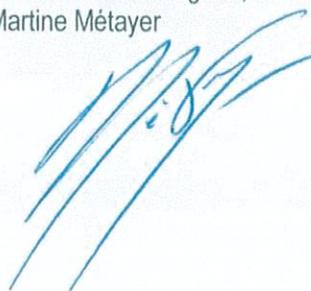
Lundi 14 octobre, à 15h00
A l'Hôtel de Ville – salle du Conseil Municipal
Place Jean-Baptiste Daviais – 44400 REZE

Vous voudrez bien trouver ci-joint la notice explicative validant la nécessité et le contenu de cette procédure.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception du présent courrier et confirmer votre participation à cette réunion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la maire,
La conseillère déléguée,
Martine Métayer



Rezé, le 18 septembre 2024

Agnès Bourgeois
Maire

Direction aménagement et urbanisme – Urbanisme
dau@mairie-reze.fr

Julie NIVANEN Tél. 02 40 84 42 08

Nos réf. AU/18-09-2024/4549
Vos réf.

Syndicat de Défense des Appellations d'Origine
Contrôlée
f.mace@vinsdenantes.com

**Objet Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm -
Mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher
Examen conjoint PPA**

PJ : Notice

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la ville de Rezé a engagé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm. Cette procédure vise à permettre la réduction de la zone naturelle de loisirs des Mahaudières afin de permettre des travaux de mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher qui lui sont riverains.

En application des dispositions de l'article L153-54 du code de l'urbanisme, je vous invite à bien vouloir participer, ou à vous faire représenter, à la réunion d'examen conjoint du dossier par les personnes publiques associées, qui aura lieu le :

Lundi 14 octobre, à 15h00
A l'Hôtel de Ville – salle du Conseil Municipal
Place Jean-Baptiste Daviais – 44400 REZE

Vous voudrez bien trouver ci-joint la notice explicative validant la nécessité et le contenu de cette procédure.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception du présent courrier et confirmer votre participation à cette réunion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la maire,
La conseillère déléguée,
Martine Métayer

Rezé, le 18 septembre 2024

Agnès Bourgeais
Maire

Direction aménagement et urbanisme – Urbanisme
dau@mairie-reze.fr

Julie NIVANEN Tél. 02 40 84 42 08

Nos réf. AU/18-09-2024/4549
Vos réf.

Monsieur le Président
Monsieur Alain BERNIER
Chambre d'Agriculture de la Loire Atlantique
rue Pierre-Adolphe Bobierre
La Géraudière
44939 NANTES CEDEX 9

**Objet Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm -
Mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher
Examen conjoint PPA**

PJ : Notice

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la ville de Rezé a engagé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm. Cette procédure vise à permettre la réduction de la zone naturelle de loisirs des Mahaudières afin de permettre des travaux de mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher qui lui sont riverains.

En application des dispositions de l'article L153-54 du code de l'urbanisme, je vous invite à bien vouloir participer, ou à vous faire représenter, à la réunion d'examen conjoint du dossier par les personnes publiques associées, qui aura lieu le :

Lundi 14 octobre, à 15h00
A l'Hôtel de Ville – salle du Conseil Municipal
Place Jean-Baptiste Daviais – 44400 REZE

Vous voudrez bien trouver ci-joint la notice explicative validant la nécessité et le contenu de cette procédure.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception du présent courrier et confirmer votre participation à cette réunion.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la maire,
La conseillère déléguée,
Martine Métayer

Rezé, le 18 septembre 2024

Agnès Bourgeois
Maire

Direction aménagement et urbanisme – Urbanisme
dau@mairie-reze.fr

Julie NIVANEN Tél. 02 40 84 42 08

Nos réf. AU/18-09-2024/4549
Vos réf.

Monsieur le Directeur
Monsieur Christophe HUAU
SNCF RÉSEAUX Direction territoriale Bretagne Pays de Loire
1 rue Marcel Paul
BP 34112
44041 NANTES CEDEX 1

**Objet Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm -
Mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher
Examen conjoint PPA**

PJ : Notice

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que la ville de Rezé a engagé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm. Cette procédure vise à permettre la réduction de la zone naturelle de loisirs des Mahaudières afin de permettre des travaux de mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher qui lui sont riverains.

En application des dispositions de l'article L153-54 du code de l'urbanisme, je vous invite à bien vouloir participer, ou à vous faire représenter, à la réunion d'examen conjoint du dossier par les personnes publiques associées, qui aura lieu le :

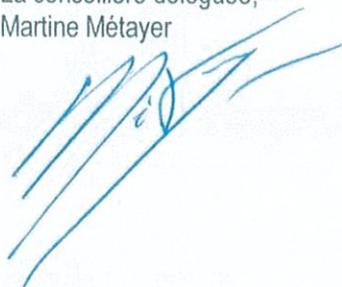
Lundi 14 octobre, à 15h00
A l'Hôtel de Ville – salle du Conseil Municipal
Place Jean-Baptiste Daviais – 44400 REZE

Vous voudrez bien trouver ci-joint la notice explicative validant la nécessité et le contenu de cette procédure.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception du présent courrier et confirmer votre participation à cette réunion.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la maire,
La conseillère déléguée,
Martine Métayer



Rezé, le 18 septembre 2024

Agnès Bourgeois
Maire

Direction aménagement et urbanisme – Urbanisme
dau@mairie-reze.fr

Julie NIVANEN Tél. 02 40 84 42 08

Nos réf. AU/18-09-2024/4549
Vos réf.

Monsieur le Président
Monsieur Yann TRICHARD
Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes St-Nazaire
16 quai Ernest Renaud
BP 90517
44105 NANTES CEDEX 4

**Objet Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm -
Mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher
Examen conjoint PPA**

PJ : Notice

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la ville de Rezé a engagé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm. Cette procédure vise à permettre la réduction de la zone naturelle de loisirs des Mahaudières afin de permettre des travaux de mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher qui lui sont riverains.

En application des dispositions de l'article L153-54 du code de l'urbanisme, je vous invite à bien vouloir participer, ou à vous faire représenter, à la réunion d'examen conjoint du dossier par les personnes publiques associées, qui aura lieu le :

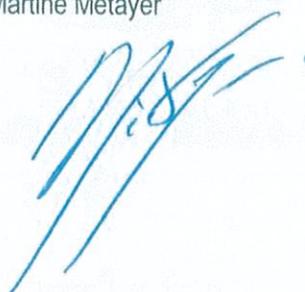
Lundi 14 octobre, à 15h00
A l'Hôtel de Ville – salle du Conseil Municipal
Place Jean-Baptiste Daviais – 44400 REZE

Vous voudrez bien trouver ci-joint la notice explicative validant la nécessité et le contenu de cette procédure.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception du présent courrier et confirmer votre participation à cette réunion.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la maire,
La conseillère déléguée,
Martine Métayer



Rezé, le 18 septembre 2024

Agnès Bourgeois
Maire

Direction aménagement et urbanisme – Urbanisme
dau@mairie-reze.fr

Julie NIVANEN Tél. 02 40 84 42 08

Nos réf. AU/18-09-2024/4549
Vos réf.

Centre Régional de la Propriété Forestière
paysdeloire@cnpf.fr

**Objet Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm -
Mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher
Examen conjoint PPA**

PJ : Notice

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la ville de Rezé a engagé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm. Cette procédure vise à permettre la réduction de la zone naturelle de loisirs des Mahaudières afin de permettre des travaux de mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher qui lui sont riverains.

En application des dispositions de l'article L153-54 du code de l'urbanisme, je vous invite à bien vouloir participer, ou à vous faire représenter, à la réunion d'examen conjoint du dossier par les personnes publiques associées, qui aura lieu le :

Lundi 14 octobre, à 15h00
A l'Hôtel de Ville – salle du Conseil Municipal
Place Jean-Baptiste Daviais – 44400 REZE

Vous voudrez bien trouver ci-joint la notice explicative validant la nécessité et le contenu de cette procédure.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception du présent courrier et confirmer votre participation à cette réunion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la maire,
La conseillère déléguée,
Martine Métayer



Rezé, le 18 septembre 2024

Agnès Bourgeois
Maire

Direction aménagement et urbanisme – Urbanisme
dau@mairie-reze.fr

Julie NIVANEN Tél. 02 40 84 42 08

Nos réf. AU/18-09-2024/4549
Vos réf.

Grand Port Maritime de Nantes / Saint-Nazaire
k.cornec@nantes.port.fr

**Objet Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm -
Mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher
Examen conjoint PPA**

PJ : Notice

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la ville de Rezé a engagé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm. Cette procédure vise à permettre la réduction de la zone naturelle de loisirs des Mahaudières afin de permettre des travaux de mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher qui lui sont riverains.

En application des dispositions de l'article L153-54 du code de l'urbanisme, je vous invite à bien vouloir participer, ou à vous faire représenter, à la réunion d'examen conjoint du dossier par les personnes publiques associées, qui aura lieu le :

**Lundi 14 octobre, à 15h00
A l'Hôtel de Ville – salle du Conseil Municipal
Place Jean-Baptiste Daviais – 44400 REZE**

Vous voudrez bien trouver ci-joint la notice explicative validant la nécessité et le contenu de cette procédure.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception du présent courrier et confirmer votre participation à cette réunion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la maire,
La conseillère déléguée,
Martine Métayer



Rezé, le 18 septembre 2024

Agnès Bourgeois
Maire

Direction aménagement et urbanisme – Urbanisme
dau@mairie-reze.fr

Julie NIVANEN Tél. 02 40 84 42 08

Nos réf. AU/18-09-2024/4549
Vos réf.

Monsieur le Préfet
Monsieur Fabrice RIGOULET-ROZE
Préfecture de Région des Pays de la Loire
Préfecture de Loire Atlantique
6 quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

**Objet Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm -
Mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher
Examen conjoint PPA**

PJ : Notice

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer que la ville de Rezé a engagé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm. Cette procédure vise à permettre la réduction de la zone naturelle de loisirs des Mahaudières afin de permettre des travaux de mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher qui lui sont riverains.

En application des dispositions de l'article L153-54 du code de l'urbanisme, je vous invite à bien vouloir participer, ou à vous faire représenter, à la réunion d'examen conjoint du dossier par les personnes publiques associées, qui aura lieu le :

**Lundi 14 octobre, à 15h00
A l'Hôtel de Ville – salle du Conseil Municipal
Place Jean-Baptiste Daviais – 44400 REZE**

Vous voudrez bien trouver ci-joint la notice explicative validant la nécessité et le contenu de cette procédure.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception du présent courrier et confirmer votre participation à cette réunion.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la maire,
La conseillère déléguée,
Martine Métayer



Rezé, le 18 septembre 2024

Agnès Bourgeois
Maire

Direction aménagement et urbanisme – Urbanisme
dau@mairie-reze.fr

Julie NIVANEN Tél. 02 40 84 42 08

Nos réf. AU/18-09-2024/4549
Vos réf.

Monsieur le Président
Monsieur Michel MÉNARD
Conseil Départemental de Loire Atlantique
Hôtel du Département 3 quai Ceineray
BP 94109
44401 NANTES CEDEX 1

**Objet Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm -
Mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher
Examen conjoint PPA**

PJ : Notice

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la ville de Rezé a engagé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm. Cette procédure vise à permettre la réduction de la zone naturelle de loisirs des Mahaudières afin de permettre des travaux de mutualisation et reconstruction des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher qui lui sont riverains.

En application des dispositions de l'article L153-54 du code de l'urbanisme, je vous invite à bien vouloir participer, ou à vous faire représenter, à la réunion d'examen conjoint du dossier par les personnes publiques associées, qui aura lieu le :

Lundi 14 octobre, à 15h00
A l'Hôtel de Ville – salle du Conseil Municipal
Place Jean-Baptiste Daviais – 44400 REZE

Vous voudrez bien trouver ci-joint la notice explicative validant la nécessité et le contenu de cette procédure.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception du présent courrier et confirmer votre participation à cette réunion.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

et cordiale
Pour la maire,
La conseillère déléguée,
Martine Métayer